

LE CHATELET-EN-BRIE

FERICY ■ Domaine de La Salle

Un concours régional d'élagage

Effervescence à Féricy, le samedi 25 juin, à l'occasion du concours régional d'élagage dans le parc du Domaine de La Salle

Organisé par le CFPPAH (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole Horticole) de St Germain-en-Laye en accord avec la municipalité de Féricy, le concours régional d'élagage a réuni 40 arboristes-grimpeurs d'Ile-de-France en vue du Championnat de France les 24 et 25 septembre 2011 à Bercy. Depuis trois ans, le CFPPAH de Saint Germain-en-Laye (Yvelines) intervient dans le parc de neuf hectares du Domaine de La Salle, situé au cœur du village, pour former les élèves en « Taille et soins aux arbres ». Les grands arbres du parc sont une aubaine pour l'apprentissage de ces jeunes qui en échange, sans contrainte de temps, élaguent et sécurisent ce lieu gratuitement.

Christian Ambiehl, formateur responsable au CFPPAH, qui a eu l'idée d'utiliser le site féricien pour ce concours francilien :



Le parc du Domaine de La Salle investi par les élagueurs

« J'ai voulu organiser le concours à Féricy car nous avons passé une convention avec la commune et depuis trois ans l'entente est parfaite. Nous sommes toujours très bien accueillis

et le parc est vraiment étonnant avec de grands arbres et des espèces intéressantes voire remarquables (rares). Le concours se déroule en toute sérénité, il y a beaucoup de fraîcheur et de bien-être dans ce lieu, c'est ce que je recherchais pour cette compétition ». Le concours d'élagage est placé sous le signe du respect, des hommes, de l'arbre et de la maîtrise technique. Les champions sont les élagueurs dont la maîtrise technique, la sûreté et l'élégance dans les déplacements sont les meilleurs.

Il y a cinq épreuves pour départager les concurrents : le lancer de petits sacs qui mesure la dextérité à l'utilisation du fameux petit sac qui permet aux élagueurs de placer leur corde d'accès ; le déplacement : les participants doivent attein-

dre des cibles réparties dans un arbre en un minimum de temps ; le grimper rapide : du sol les candidats doivent atteindre le plus rapidement possible un poste de travail désigné dans l'arbre avec ou sans l'aide de la corde (mais en étant toujours assurée) ; le foot-lock : épreuve de rapidité le long d'une corde selon la fameuse technique et enfin le secourisme : simulation d'intervention auprès d'un élagueur blessé dans l'arbre.

Les dix premiers sont qualifiés pour le Concours National. Frédéric Dauphin, gérant d'« Arbre et Nature », entreprise d'élagage, d'abattage en Essonne est le lauréat régional, suivi de très près par Benoît Bouton, professionnel indépendant également.



Frédéric Dauphin, lauréat du concours (à gauche) et Benoît Bouton (deuxième)